



## INFORMATION RAPIDE n°2019-05



### Dépôts sauvages

Nous avons constaté cet été divers dépôts sauvages à proximité du château d'eau et du stade.

Même s'il s'agit de déchets verts, ils ne doivent pas être laissés en pleine nature.

**Nous vous rappelons que la déchetterie d'Etueffont n'est pas très loin et que vous pouvez vous y rendre du mardi au samedi inclus.**

Vous pouvez également conserver vos déchets verts chez vous en les compostant ou en les utilisant comme paillis.

Voir les horaires de la déchetterie sur notre site Internet, onglet « Vie pratique » :

<https://www.saint-germain-le-chatelet.fr/vie-pratique/dechets.htm>

### Carte Avantages Jeunes

La carte 2019-2020 sera disponible en Mairie à partir du lundi 02/09/2019.

Elle est réservée aux jeunes de moins de 25 ans (*ou qui atteignent cet âge en 2019*) domiciliés sur la Commune.

Pour l'obtenir, **vous devez vous munir d'une photo, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

La carte est vendue au tarif de 3 €, payables en espèces ou par chèque.

Le reste est pris en charge par la Commune.

Les personnes de moins de 30 ans peuvent également se procurer la carte en point de vente (BIJ de Belfort), au tarif public de 8 €.



### Opération brioches 2019

L'ADAPEI lance un appel à bénévoles pour la distribution de ses brioches, qui aura lieu **du mercredi 9 au samedi 12 octobre 2019**.

Cette année, les fonds collectés seront dédiés à l'accessibilité universelle (culture, sport, loisirs, vacances,...) des personnes en situation de handicap intellectuel.

Si vous souhaitez participer à l'opération, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie par téléphone au 03.84.23.71.92 ou par mail à [mairie@saint-germain-le-chatelet.fr](mailto:mairie@saint-germain-le-chatelet.fr).

### Déploiement de la fibre optique

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique dans le village.

Nous vous rappelons qu'une page y est dédiée sur notre site Internet, onglet « Actualités » :

<https://www.saint-germain-le-chatelet.fr/le-tres-haut-debit.htm>

Celle-ci est mise à jour au fur-et-à-mesure que les informations nous sont communiquées.

Vous êtes donc invités à la consulter régulièrement.

### **Très Haut Débit:**





## PLUi – Réunions publiques

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes des Vosges du Sud propose de présenter et d'échanger sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Trois réunions publiques sont programmées :

- **Le mercredi 25/09/2019 à 20h00 ↗ salle des fêtes de Lachapelle-sous-Rougemont**
  - **Le vendredi 27/09/2019 à 20h00 ↗ salle des fêtes de Giromagny**
  - **Le mardi 01/10/2019 à 20h00 ↗ salle de l'EISCAE à Etueffont**

N'hésitez pas à y participer !



## Cartographie des cours d'eau

Un registre d'observations est à votre disposition en Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Il vise à recueillir vos avis et remarques afin d'identifier les cours d'eau présents sur la Commune et d'en établir une cartographie complète. Les informations recueillies seront notamment partagées avec l'Institut Géographique National et serviront de référence pour la Politique Agricole Commune.

## Référendum d'Initiative Partagée (RIP)

Dans le cadre du RIP, l'Etat lance une période de recueil des soutiens apportés à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris.

**Les soutiens peuvent être recueillis jusqu'au 13 mars 2020 :**

- **sous forme électronique** sur le site [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)
- **en remplissant un formulaire papier**



Une borne d'accès à Internet et les formulaires sont disponibles en Mairie de Giromagny.

La proposition de loi sera soumise à référendum si elle obtient le soutien d'au moins 1/10<sup>e</sup> des électeurs.

**Le Maire,  
Jean-Luc ANDERHUEBER**

